



**À L'ATTENTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA CULTURE, DE LA SCIENCE ET DE L'ÉDUCATION**

**CARNET DE BORD N° 2002/064**

La **Sous-commission des médias (Commission de la culture, de la science et de l'éducation)** réunie à Paris le 23 mai sous la présidence de Mme Isohookana-Asunmaa :

- a tenu une discussion sur la situation des médias dans certains pays européens et plus particulièrement en Italie, Pologne et Russie ;
- a demandé à la Présidente en exercice d'écrire au Président de la délégation bulgare en vue d'obtenir de plus amples informations sur la situation des médias ;
- a proposé de tenir un débat sur la liberté d'expression en Europe durant la partie de session de l'Assemblée du mois de juin ;
- a demandé au président de la Commission d'écrire au Bureau de l'Assemblée pour lui demander d'inclure un membre de la Sous-commission à la sous-commission ad-hoc du Bureau qui visitera Minsk du 10 au 12 juin 2002 ;
- a entendu le compte rendu de M. Libicki de sa participation à l'audition relative à la liberté d'expression et d'information et à la lutte contre le terrorisme, organisée par le CDMM le 14 mai 2002 ;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion à Strasbourg pendant la partie de session de l'Assemblée du mois de juin.

./.

cc. Secrétaire Général de l'Assemblée  
Directeurs et tous les agents du secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des Délégations Nationales de l'Assemblée  
Secrétaires des Groupes Politiques de l'Assemblée

Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet du Secrétaire Général  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeur de la Communication et de la Recherche

Représentations Permanentes du Conseil de l'Europe

**La Commission de la culture, de la science et de l'éducation** réunie à Paris le 23 mai sous la présidence de M ; de Puig, :

- a approuvé un rapport et adopté à l'unanimité un projet de recommandation sur la coopération culturelle en Europe (Rapporteur : M. de Puig, Espagne, groupe socialiste) en vue de son adoption à la partie de session de l'Assemblée du mois de juin ;
- a rendu hommage à Mme Stepova pour son action en tant que Rapporteur Général pour le patrimoine culturel ; entendu un compte rendu de sa visite à Moscou les 13-14 mai et approuvé un addendum à son rapport d'information sur le Trésor national roumain qui sera présenté à la Commission Permanente à Lucerne ;
- a approuvé un avis sur l'exploitation du potentiel touristique en Europe (Rapporteur : M. O'Hara, Royaume-Uni, groupe socialiste) et adopté quatre amendements au projet de résolution présenté par Mme Stepova au nom de la Commission des affaires économiques et du développement ;
- a été informée par Mme Isohookana-Asunmaa, présidente en exercice, du déroulement de la réunion de la sous-commission des médias qui a précédé ; a soutenu sa proposition d'organiser un débat sur la liberté d'expression des médias durant la partie de session de l'Assemblée du mois de juin et a désigné Mme Isohookana-Asunmaa rapporteur, sous réserve que le Bureau renvoie ce point à la Commission ;
- a déploré l'obligation de reporter l'échange de vues sur l'évaluation parlementaire de la science, en raison de l'absence de M. Mateju qui n'a pas obtenu l'autorisation du parlement tchèque de participer à la réunion ;
- a entendu un compte rendu de M. Legendre sur les réunions d'Europa Nostra à Dubrovnik (17-18 mai) et décidé de s'associer au 40<sup>ème</sup> Anniversaire d'Europa Nostra qui sera célébré à Strasbourg en juin 2003 ;
- s'est fait présenter les œuvres d'art exposées au Bureau de Paris par M. Jean-Paul Mercier-Baudrier, Chef du Fonds National d'Art Contemporain (FNAC) ;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion à Strasbourg durant la partie de session de l'Assemblée du mois de juin.

Christopher Grayson, João Ary, Bonnie Theophilova